



Distribution des masques barrières

La distribution aura lieu les

9 et 10 mai

Chaque habitant de la commune pourra bénéficier de son masque. Une **personne par foyer** viendra récupérer le ou les masque(s) dans un point de collecte de la commune. La commune est divisée en quatre lieux de retrait en fonction du lieu d'habitation (voir tableau au verso).

Pour pouvoir retirer le ou les masque(s), il faut vous munir :

- d'une **pièce d'identité**,
- d'un **justificatif de domicile**,
- du **livret de famille**,
- du **coupon ci-dessous** dûment rempli et signé.

Les personnes vulnérables n'ont pas à se déplacer, la Municipalité les a déjà dotées. Toutefois, en cas d'omission, merci de bien vouloir le signaler au 03.20.18.11.21 (du lundi au vendredi de 14h à 17h).

Lors de la collecte, merci de respecter les gestes barrières.

Coupon à remplir

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre d'adulte(s) : _____ Nombre d'enfant(s) : _____

Signature :

LIEUX DE RETRAIT (en fonction du lieu d'habitation)

Lieu de collecte : École Les Coquelicots	Lieu de collecte : Salle des Fêtes	Lieu de collecte : Salle Pierre Legrain	Lieu de collecte : Salle Florent Evrard
9 mai - 9h à 12h > Rue Louis Aragon > Impasse du Calvaire > Chemin de l'Épinette > Chemin Vert	9 mai - 9h à 12h > Rue Berthelot > Clos Saint Quentin > Sentier des Courtieux > Résidence Marie Curie	9 mai - 9h à 12h > Résidence Lucie Aubrac > Résidence Camille Claudel > Rue Victor Croenne > Rue Etienne Dolet	9 mai - 9h à 12h > Résidence Honoré Balzac > Résidence Sainte Barbe > Résidence Les Bigophones > Chemin Blanc
9 mai - 14h à 17h > Clos de la ferme > Résidence Marx Dormoy > Rue Paul Eluard > Chemin de l'Entre Deux	9 mai - 14h à 17h > Cité du Général de Gaulle > Rue Etienne Dolet Prolongée > Ruelle des écoles > Rue de la Gare	9 mai - 14h à 17h > Rue Louis Dorlez > Résidence de l'Écaille > Chemin d'Epinoy > Rue Ferrer	9 mai - 14h à 17h > Résidence Léon Blum > Chemin campagne > Résidence de la Chapelle > Résidence la Clé des Champs
10 mai - 9h à 12h > Rue Louis Faidherbe > Rue Léon Gambetta > Rue Jules Guesde Prolongée > Chemin de Halage	10 mai - 9h à 12h > Rue Jules Guesde > Rue Jean Jaurès > Sentier du Long Bardeau > Résidence Guy Mollet	10 mai - 9h à 12h > Sentier de la Gare > Cour de la Gare > Sentier du Moulin > Rue Louis Pasteur	10 mai - 9h à 12h > Résidence Florent Evrard > Résidence Anne Frank > Impasse Fossé Bouget > Chemin des Gaves
10 mai - 14h à 17h > Rue Victor Hugo > Rue du 8 mai > Rue Jacques Prévert > Hameau de la Raffinerie > Cour de la Raffinerie > Rue Emile Zola	10 mai - 14h à 17h > Rue Adeline Picques > Rue Jean Poutre > Place Roger Salengro > Résidence George Sand	10 mai - 14h à 17h > Chemin Perdu > Rue François Pouille > Résidence Jules Sauvage > Résidence Les Tilleuls	10 mai - 14h à 17h > Rue Henri Ghesquière > Résidence Elise Lheureux > Chemin des Sautés > Résidence Elsa Triolet